



Commune de CERNAY-LA-VILLE

RAPPORT DE PRESENTATION

MODIFICATION n°2 DU PLU

Novembre 2017

RAPPORT DE PRESENTATION MODIFICATION n°2 DU PLU

I – Notice Explicative :

Le Plan Local d'Urbanisme de CERNAY-LA-VILLE prescrit par arrêté le 9 août 2014 a été approuvé le 24 juin 2015. Il a également fait l'objet d'une première procédure de modification afin de combler certains manques et clarifier des points.

Il s'avère que depuis, deux erreurs dans le plan de zonage ont été découvertes. Cette procédure de modification n°2 a donc pour objet de repositionner 3 parcelles dans la bonne zone, c'est-à-dire la zone dans laquelle elles se trouvaient déjà dans le POS de la commune et pour lesquelles aucun changement n'était justifié.

II- Documents concernés par la modification du PLU :

- 1- Plan de zonage

III – Descriptif des modifications du plan :

ZONES UB/A

- 1- Réintroduire les parcelles ZE 177 et 176 appartenant à l'Association AFUL dans la zone UB au lieu de la zone A.

ZONES UA/UC

- 2- Réintroduire la parcelle B264 appartenant à la commune dans la zone UA au lieu de la zone UC.

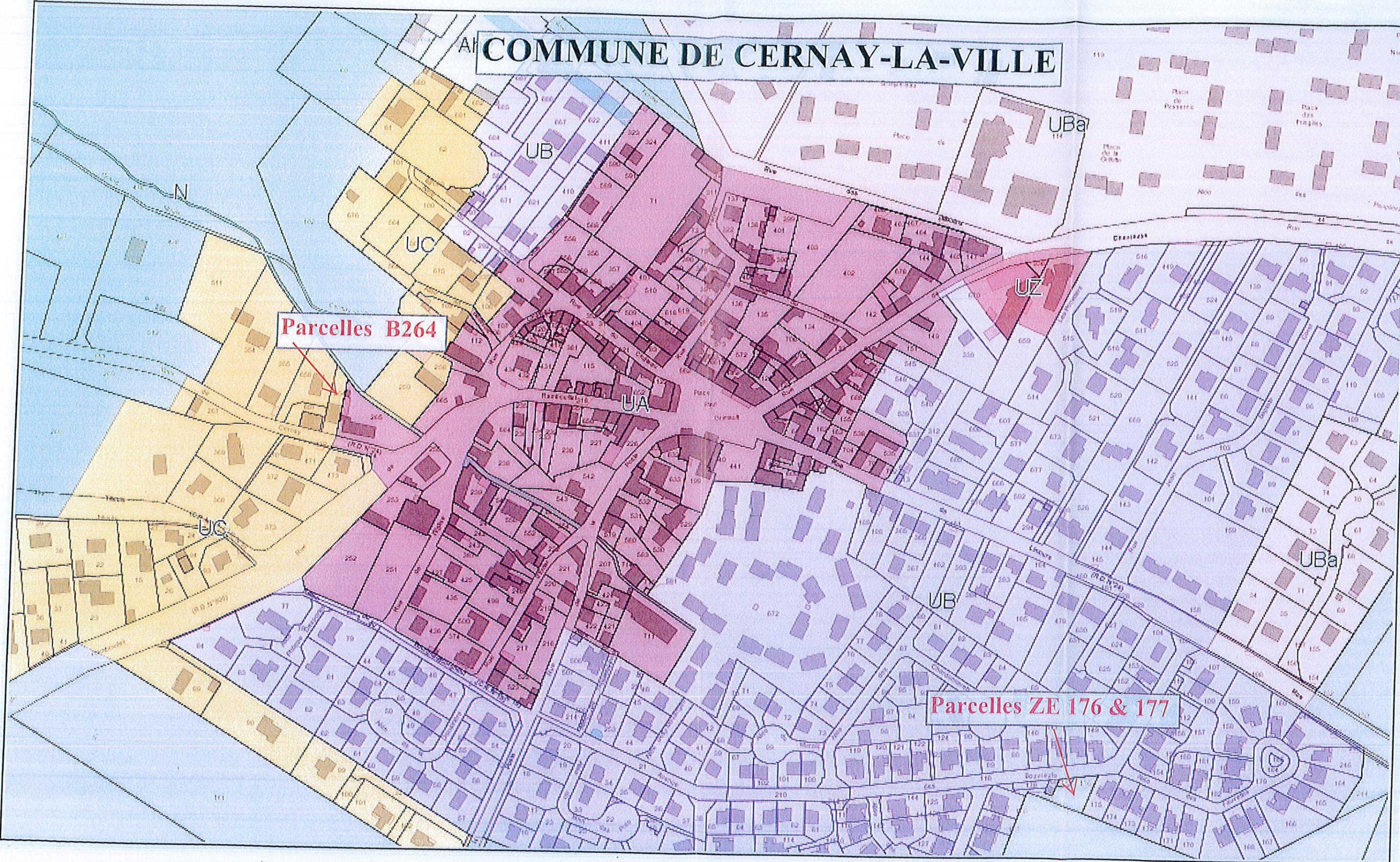
IV – Annexes

- Plan du POS 15 janvier 1982, révisé le 25 juin 2001 et modifié le 27 janvier 2009 de la commune
- Plan de zonage du PLU approuvé le 24 juin 2015, modifié le 15 juin 2017

PLAN DU POS de CERNAY-LA-VILLE

Approuvé le 15 janvier 1982, révisé le 25 juin 2001
et modifié le 27 janvier 2009

COMMUNE DE CERNAY-LA-VILLE

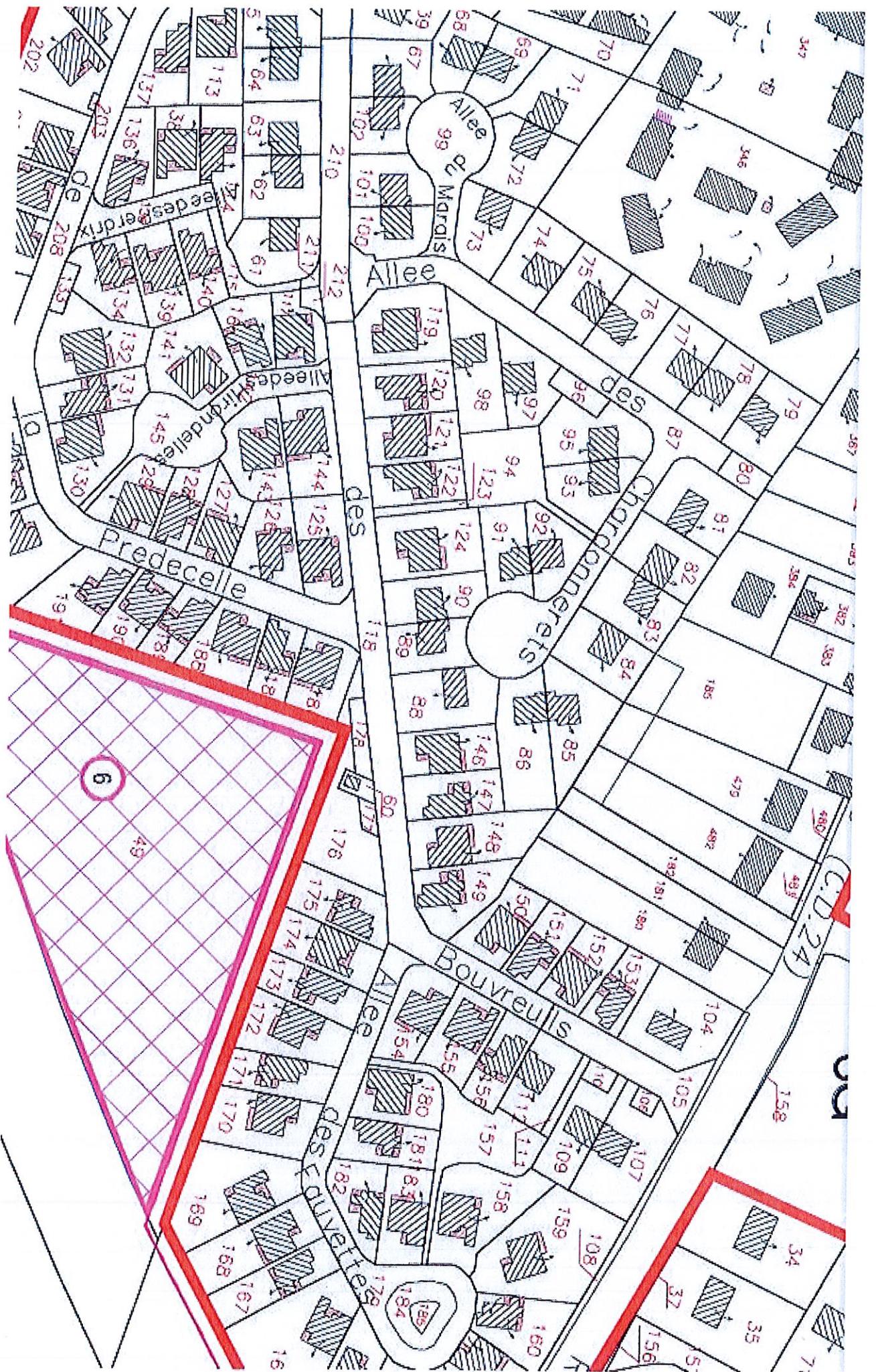


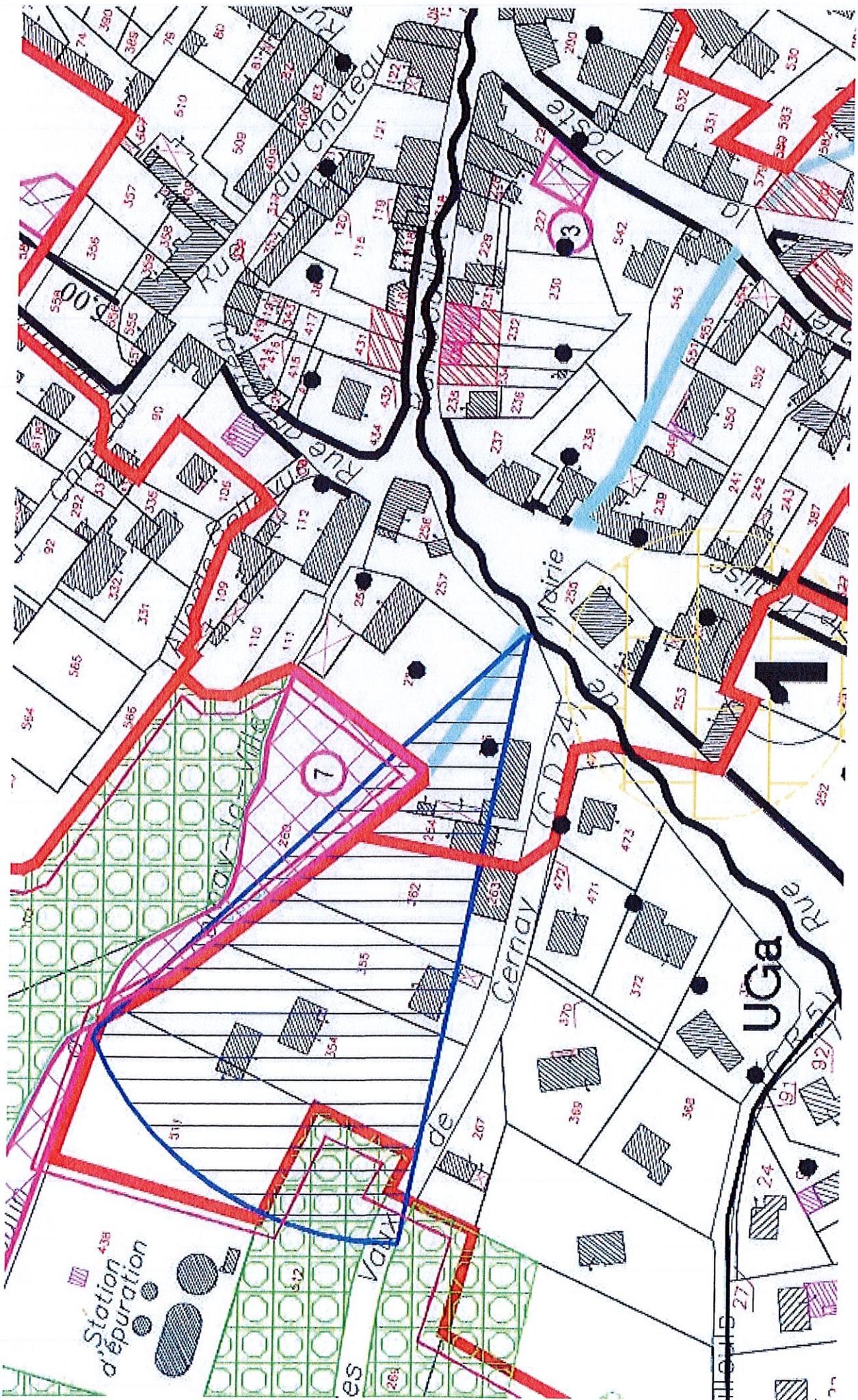
Parcelles B264

Parcelles ZE 176 & 177

ZOOM SUR LES PARCELLES :
ZE 176 et 177 en zone UG
B 264 en zone UA

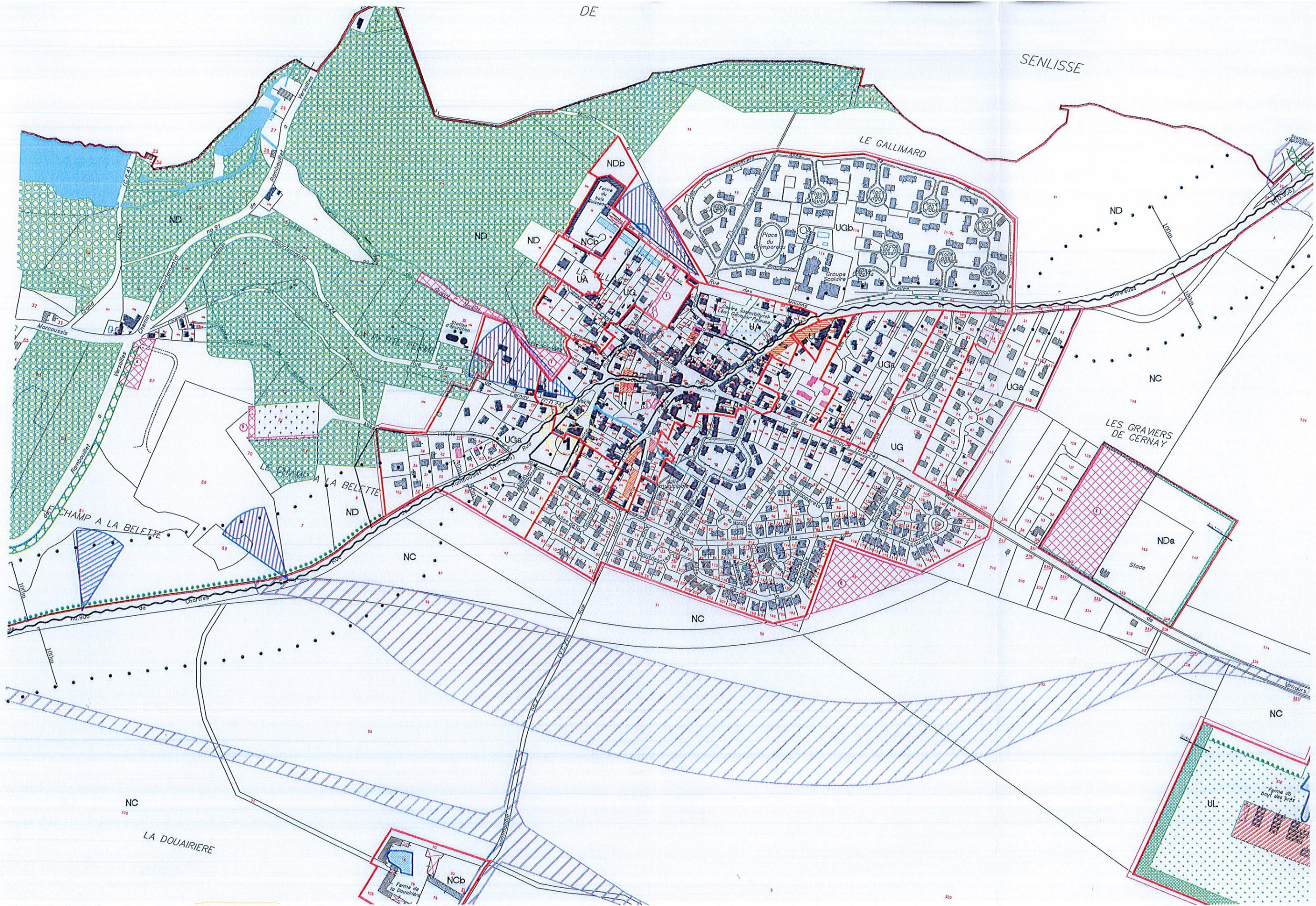
DANS LE POS





PLAN DU PLU de CERNAY-LA-VILLE

Approuvé le 12 mars 2014 et modifié le 15 juin 2017



MODIFICATIONS ENVISAGEES

ZE 176 et 177 en zone UB
B 264 en zone UA

